CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

FOIRE SAINT SIFFREIN
Lundi 27 novembre 2023
BULLETIN DE RÉSERVATION DE PLACE

➢ **A RENVOYER** au service Foires et Marchés avant le **1 septembre 2023** accompagné des pièces justificatives.

PERSONNE PHYSIQUE

*NOM :	*PRÉNOM :
*ADRESSE :	
*CODE POSTAL :	*VILLE :
TEL :	Email : @
❑ Accepte d'être contacté(e) par le service Foires et Marchés dans le cadre des prochains marchés ou foires de la commune	

Représentant LA SOCIÉTÉ *(le cas échéant)*

*DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :

❑ PARTICIPERA ❑ NE PARTICIPERA PAS

*PRODUITS COMMERCIALISÉS

.....

*MÉTRAGE

Façade : mètres X Profondeur : mètres

*TYPE D'ÉTAL

❑ Étalage ❑ Camion magasin ❑ Banque réfrigérée ❑ Autre. Précisez : .....

*VÉHICULES

	Marque	Modèle	Immatriculation	Nom Prénom du conducteur
Véhicule 1	.....	.....	.....	.....
Véhicule 2	.....	.....	.....	.....

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

.....

.....

Fait à ....., le ..... / ..... / 2023

*(signature et cachet de l'entreprise)

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer et gérer les inscriptions des vendeurs à la foire annuelle de la commune de Carpentras.
Les données identifiées par un astérisque (*) sont obligatoires. Ces données sont recueillies conformément à la réglementation en vigueur pour les commerçants non sédentaires (Arrêté municipal 2019/A/SFM/1474 du 14/10/2019) et aux mesures de sécurité mises en place dans le cadre du plan Vigipirate.
Le responsable de ce traitement est le M. le Maire de Carpentras. Les destinataires des données sont le Maire, les agents habilités du Service Foire et Marchés en charge de l'organisation de cet acte de commerce, les agents assermentés et le cas échéant, sur demande, les autorités de contrôles ou services fiscaux. Les données sont conservées 5 ans par la commune pour les admissions.
Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données – Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand - 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr ou auprès du Service Foires et Marchés de la Mairie de Carpentras.

ma ville facile
www.carpentras.fr
04 90 60 84 00

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

FOIRE SAINT SIFFREIN
Lundi 27 novembre 2023

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	**Hôtel de Ville Carpentras**	•		•
Sur place	**Marie Annexe Serres**	•		•
Sur place	**Service Foires et Marchés**	•	•	•
Chez vous	**www.carpentras.fr**	•		
Par courrier	**M. le Maire -** Hôtel de Ville - BP 264 84208 Carpentras Cedex	•	•	•
Par téléphone	**04 90 60 84 00 / 04 90 60 33 33**	•	•	

- **Hôtel de Ville** - Place Maurice Charretier
  Lundi au vendredi > 8h à 17h30
  Samedi > 9h à 12h (sauf juillet et août)
- **Service Foires et Marchés** – 82 Rue de la Monnaie
  Lundi au vendredi > 8h30 à 12h et 14h à 17h30
- **Mairie Annexe de Serres**
  Lundi au jeudi > 8h15 à 12h15 et 13h00 à 16h30
  Vendredi > 8h30 à 12h15 et 13h30 à 15h

Renseignements

Date : Lundi 27 novembre 2023
Horaires : de 8 heures à 18 heures
Lieu : boulevards extérieurs + rues et places du centre ville
Tarifs : 2,50 €uros le mètre linéaire. Minimum de perception : 5,00 €uros
Date limite des inscriptions : le 1 septembre 2023
Réponse : vous serez informé(e) courant octobre de la suite qui sera réservée à votre demande.
Admission : les commerçants dont la demande sera acceptée recevront une autorisation après le paiement de la totalité de l'emplacement.

*Pièces à fournir à l'appui de l'inscription

- Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- La copie (recto-verso) de de votre carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante
- Un extrait du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant vos activités professionnelles
- Une copie de la carte grise du véhicule pour l'accès à la foire

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit - Ne pas envoyer votre règlement. Il vous sera réclamé ultérieurement et seulement si votre dossier est accepté.

ma ville facile
www.carpentras.fr
04 90 60 84 00